

la feuille & l'aiguille

éditorial

Un article de Guillaume Lemoine, apiculteur, dans la revue *La Garance voyageuse* (n°121) m'a interpellé.

Face au déclin, bien réel et extrêmement préoccupant des populations d'abeilles, de nombreux messages d'alerte sont lancés, largement médiatisés. S'ils sont amplement justifiés, toutes les solutions proposées en revanche ne semblent pas répondre au problème.

Il semblerait qu'une fois de plus le mot biodiversité ait été dévoyé : « *La campagne médiatique sur l'abeille garante de biodiversité devient de plus en plus insupportable* » écrit G. Lemoine.

Ainsi, une solution qui consisterait à installer des ruches en milieu urbain ne favoriserait en rien la biodiversité, malgré les messages largement diffusés l'assurant. En effet les abeilles domestiques n'ont aucun rôle dans la sauvegarde des plantes urbaines car d'autres pollinisateurs assurent cette fonction.

Beaucoup d'entreprises surfent sur ce créneau que G. Lemoine nomme *honeybeewashing* en référence au *greenwashing*, alors que les efforts devraient être concentrés sur une diminution de l'usage des pesticides, sur la sauvegarde des haies, sur le contrôle de l'urbanisation, etc.

Les abeilles domestiques iraient même, selon l'auteur, jusqu'à nuire aux autres pollinisateurs ; mais évitons aussi le *honeybee bashing* (cf. l'article de J. Vernardet dans le même numéro) !

Dans le domaine des espaces naturels et forestiers, l'utilisation abusive du mot biodiversité et de mauvais arguments est aussi monnaie courante. Il faut toujours rester vigilant face à des messages simplistes : la nature est complexe et devrait nous enseigner que chacune de nos actions peut entraîner des effets non voulus.

Dans notre domaine, à Forêt Méditerranéenne, à travers nos publications ou l'organisation de nos journées d'études, nous assurons une connaissance et un débat permanent sur ces questions et, de ce fait, espérons éclairer des actions adéquates.

Alors prenons le temps de savoir ; sinon nous risquons le ... *brainwashing*.

Denise AFXANTIDIS

Rendez-vous le samedi 20 octobre 2018
à Beurecueil au pied de Sainte Victoire

Forêt Méditerranéenne fête ses 40 ans

L'association Forêt Méditerranéenne a été créée le 19 décembre 1978 au Tholonet dans les Bouches-du-Rhône. Quarante ans après son Assemblée générale constitutive, elle a rassemblé un réseau de près de 3500 contacts sur l'ensemble de la région méditerranéenne française, a publié plus de 2000 articles dans la revue *Forêt Méditerranéenne*, 112 numéros de *la feuille et l'aiguille*, organisé plus de 60 rencontres (séminaires, colloques, journées d'étude, Foresterranée...) et 29 voyages d'études dans les différents pays du pourtour méditerranéen. Elle est aujourd'hui reconnue comme un lieu incontournable où se construisent la connaissance la plus complète et l'appréhension la plus globale des espaces forestiers méditerranéens et des enjeux qui y sont liés.

A partir de ce passé enrichissant, nous vous proposons aujourd'hui d'inventer un futur désirable !

Lors de notre Assemblée générale — au cours de laquelle nous fêterons cet anniversaire — nous proposerons à l'ensemble de nos adhérents et de nos partenaires d'exprimer leurs attentes et de réfléchir tous ensemble à la façon dont Forêt Méditerranéenne pourrait y répondre dans les années à venir : connaissances, partage, outils, thématiques...

Les changements climatiques sont aujourd'hui une réalité incontestée. Ils sont devenus une composante intrinsèque de tous les domaines liés au devenir et à la gestion des espaces forestiers méditerranéens. « *Il faut faire avec...* ». Faire avec l'incertitude, cela bouscule et demande de grandes capacités d'adaptation.

Le climat change, la société change, la forêt méditerranéenne change... A l'association de changer également et de s'adapter !

Nous invitons donc le plus grand nombre de personnes à participer à cette journée qui mettra à l'honneur les trois valeurs fortes de Forêt Méditerranéenne : la connaissance, la diversité et l'ouverture, et la convivialité.

C'est à Beurecueil, près d'Aix-en-Provence et au pied de Sainte Victoire que nous avons choisi d'or-

Venez nombreux

le 20 octobre 2018 à Beurecueil
(près d'Aix-en-Provence)

L'Assemblée générale réunit l'ensemble des adhérents de Forêt Méditerranéenne pour faire le bilan des actions de l'association et construire ensemble son futur projet. C'est avec plaisir que nous accueillerons toutes celles et ceux qui veulent se joindre à nous et apporter leur énergie, leur enthousiasme et leurs savoirs. Alors si la forêt méditerranéenne vous intéresse — que vous soyez déjà adhérent, que vous ayez lu un ou plusieurs articles de notre revue *Forêt Méditerranéenne* ou *la feuille et l'aiguille*, que vous ayez participé à une ou plusieurs de nos journées ou de nos tournées, que vous soyez simplement intéressé — sachez que vous êtes les bienvenus à cette journée.

Pour toute information, vous pouvez nous contacter :

au 04 91 56 06 91, par mail : contact@foret-mediterraneenne.org

et suivre le programme de la journée sur notre site web www.foret-mediterraneenne.org et sur notre page facebook



ganiser cet événement grâce à l'hospitalité de la commune de Beurecueil et du Grand Site Sainte Victoire.

Lors de cette journée, nous rappellerons l'esprit et les valeurs qui nous animent, nous ferons le point, de manière ludique, sur l'état actuel de la forêt méditerranéenne, sur nos activités... Nous organiserons des ateliers où chacun pourra s'exprimer. Nous dégusterons un buffet gourmand à base de produits bio, locaux, et de récoltes de plantes et fleurs sauvages et goûterons au vin local. Tout un programme !

FM

Vivexpo 2018

La biennale du liège de Vivès
lire p. 2

Construction bois

Un bâtiment public en bois
des Cévennes
lire p. 2

La forêt bouge

La forêt entre dans le numérique
lire p. 3

Trimestriel édité
par l'association

forêt méditerranéenne

14 rue Louis Astouin
13002 Marseille France
Tél. +33 (0)4 91 56 06 91
Fax +33 (0)9 81 38 25 46
Courriel : contact@foret-mediterraneenne.org
Internet : www.foret-mediterraneenne.org
Périodicité : trimestriel
Prix au numéro : 3 €
Abonnement : 10 €

Directeur de la publication :
Gilles Bonin
Rédaction :
Denise Afxantidis
JF Impression
Garosud 296 rue P. Lumumba
34075 Montpellier cedex 3
Dépôt légal :
14 mars 2017
I.S.S.N. : 1155-2506
Commission paritaire :
0222 G 88729

Vivexpo 2018

Le rendez vous biennal du chêne-liège

Du 13 au 15 juin 2018 s'est tenue dans le charmant village de Vivès (massif des Aspres en Catalogne française) pour sa 26^e année, le colloque Vivexpo, avec pour thème « Chêne-liège : osez planter ». Ce rendez-vous incontournable des spécialistes de cet arbre emblématique, alterne avec les rencontres biennales du liège qui, depuis quatre ans, se tiennent dans les Maures (massif varois). De nombreux spécialistes du bassin méditerranéen occidental : chercheurs, gestionnaires, industriels de la filière, etc. se sont réunis le 13 juin autour d'une table ronde scientifique et technique pour échanger leurs expériences dans le thème choisi ainsi que les dernières avancées obtenues dans leur secteur. Le 15, une synthèse de ces informations a été présentée au grand public lors du (déjà) traditionnel colloque organisé par l'IML (Institut méditerranéen du liège de Vivès), sous la présidence de Jacques Arnaudès, son fondateur. Des tournées dans les environs ont permis aussi de découvrir des plantations de chêne-liège d'assez belle venue, de participer à un chantier de récolte de liège, ainsi que de visiter l'usine high tech DIAM de fabrication de bouchons.

Oser planter ! Depuis le quasi tarissement des aides publiques il y a quelques années, très peu de surfaces sont reboisées dans nos régions, toutes essences confondues. Il est vrai que la faible rentabilité de ces investissements n'encourage guère les initiatives des propriétaires... Pourtant la problématique émergente de la fixation du carbone pourrait changer la donne. Le gaz carbonique, excédentaire dans notre atmosphère, est considéré par bien des spécialistes comme l'un des facteurs principaux du réchauffement climatique mondial. Les rapports successifs du GIEC ainsi que les rencontres internationales (COP 21 et accords de Paris notamment) montrent une certaine prise de conscience par les décideurs politiques. Parmi les mesures destinées à limiter les émissions ou à atténuer leur impact, figurent des mesures compensatoires pour les entreprises. Des fonds pourraient être ainsi mobilisés pour planter des arbres, sachant que la forêt offre un puits de carbone assez

performant et moins onéreux que les solutions industrielles envisagées aujourd'hui.

Le chêne-liège est un bon candidat, non seulement par son bois, à l'instar de toutes les autres essences d'arbres, mais aussi par le liège, son écorce récoltée périodiquement tout au long de sa longue vie, et qui contient environ 50% de son poids en carbone. Le carbone du liège est en effet séquestré très durablement par les bouchons des vins de garde ou encore par des isolants très appréciés dans le bâtiment. L'IML ainsi que l'ASL de Gestion de la Suberaie Catalane pourraient se positionner comme intermédiaires entre les bailleurs de fonds et les propriétaires.

L'aire potentielle d'expansion du chêne-liège est assez étendue dans les friches agricoles de la plaine du Roussillon dont le climat et les sols acides lui sont très propices. Par ailleurs, le réchauffement du climat va entraîner une dérive méditerranéenne dans bien d'autres secteurs de l'Occitanie. Beaucoup de sols légers et acides se prêteront tout à fait à la culture du chêne-liège. En Provence le potentiel d'extension existe aussi, plutôt au sein des massifs siliceux, car la présence du calcaire limite presque partout son aire écologique.

Les spécialistes s'accordent à présent sur la bonne maîtrise des techniques de plantation : plants jeunes élevés en godets anti-chignon de plus de 500 cm³, plantation à collet enterré, etc. Les forestiers sont donc prêts à relever le défi.

Pour en savoir plus, des informations plus précises sur le déroulement du colloque et sur les communications des spécialistes ont été rassemblées par l'IML sur le site internet de Vivexpo — où vous trouverez également toutes les archives des précédents colloques.

Louis AMANDIER

Plus d'infos sur : <http://www.vivexpo.org/foire/colloque2018.htm>



Valorisation du bois cévenol

Le premier bâtiment public en pin maritime cévenol est à Cendras !

Dans le cadre des "Quatre saisons du développement local" organisées par Biosphera et le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, la saison de printemps consacrée à la filière bois s'est achevée par une rencontre proposée à Cendras le mardi 19 juin 2018 sur le thème des valorisations possibles des bois cévenols (bois construction, bois industrie, bois énergie, mobilier, chimie verte...). Elle a été l'occasion d'une visite du premier bâtiment public en bois local.

Pour voir le premier bâtiment public en pin maritime cévenol, il faut aller à Cendras dans le Gard !

Afin de lutter contre la désertification médicale et à la demande des professionnels de santé, la commune de Cendras est en train de finaliser la construction d'un bâtiment de 200 m². Pour ce Pôle des professionnels de santé, la commune a fait le choix du bois local, dans l'objectif de soutenir et développer la filière bois locale pin maritime et dans une approche de développement durable.

La visite de la finalisation du chantier a eu lieu à l'occasion d'une soirée sur le thème de la « valorisation des bois cévenols », proposée par le Centre d'interprétation des Vallées cévenoles « Biosphera ». Ce fut l'occasion de présenter les retours de cette expérience inédite en Cévennes, avec entre autres le témoignage de John Pellier de l'association des Collectivités forestières (COFOR), qui a accompagné ce projet.

Deux principes ont dirigé le montage de ce bâtiment : adapter le bâtiment à la ressource forestière locale et adapter la construction aux moyens de production des entreprises locales du bois.

Le bois a été utilisé en ossature, en charpente (en pin maritime, pour moitié issu de la forêt communale) et en bardage (douglas, issu de forêts du Massif Central). Sur les 313 m³ de pin maritime coupés en forêt communale, après tri des bois, 44 m³ ont servi à la construction du bâtiment (soit environ 14% de la coupe, avant sciage). A noter que cette partie de forêt n'avait jamais été gérée, ce qui correspond malheureusement à une majorité des forêts cévenoles. Le reste des bois de la coupe a été valorisé en bois-énergie, pour la chaufferie communale, et en bois-industrie, pour de la pâte à papier. Le lot de bois a été complété par l'achat d'autres pins maritimes dans une com-



Photo : Vue de la structure bois de la maison des professionnels de santé de Cendras.

mune voisine, située à moins de 20 km : St-Martin-de-Boubaux.

Pour Yannick Louche, Président du Syndicat mixte des Hautes Vallées Cévenoles (SMHVC) et élu de Cendras, « le pari était de mieux utiliser notre pin maritime cévenol ». Cela n'était pas sans difficultés, pour cette essence introduite massivement en Cévennes (souches landaises) dès le XVIII^e s. pour l'étalement des galeries de mines et dont la sylviculture se résumait à l'écrémage des peuplements (les plus droits étaient récoltés, les autres laissés sur pied comme... semenciers !). L'héritage en est des peuplements souvent mal conformés.

Pari réussi ! L'entreprise de bois-construction de ce projet (Atout Bois de Cœur, à Bessèges) souhaite continuer à travailler avec cette essence dans ses chantiers. Pour le scieur, la Scierie Nogaret, à Cendras, le pin maritime cévenol n'a représenté aucune difficulté au sciage et il relève même qu'en réduisant encore la portée sur des longueurs de 3 m, davantage de pin maritime aurait pu être utilisé. Des perspectives encourageantes...

L'analyse réalisée par les Communes forestières a permis de révéler que dans le cadre de ce projet, 85% des fournitures (dépenses) du lot bois sont restés sur le territoire.

Et la « cerise »... : ce bâtiment en pin maritime cévenol n'est pas

plus onéreux qu'un bâtiment conventionnel, avec un coût d'environ 2000 euros/m².

Cette expérience fait suite aux travaux menés par le Pays des Cévennes, dans le cadre de sa Charte forestière, sur la valorisation du pin maritime cévenol. Deux études techniques réalisées entre 2010 et 2013 (menées par le FCBA, le CIRAD* et la Coopérative forestière La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise) ont évalué la disponibilité de cette ressource en Cévennes et démontré ses qualités techniques, aussi bonnes que le pin maritime landais.

Seul regret émis par Yannick Louche : « la structure en pin maritime du bâtiment ne peut plus être visible (recouverte par l'isolation des murs, toit, etc.), nous avons réussi à sauver de la vue une seule poutre ! ». Ainsi, le SMHVC a créé une exposition qui sera installée dans la salle d'attente de cette maison de santé, pour partager cette démarche. Ouverture en septembre 2018.

Virginie GUIROY

Animatrice de la Charte forestière de territoire du Pays Cévennes virginie.guiroy@alesagallo.fr

* FCBA : Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

Sortez des bois... La forêt bouge

La forêt aussi entre dans le numérique ! La Forêt bouge est un nouveau site de services pour les forestiers, fruit d'un travail de coopération entre l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois. C'est une boîte à outils gratuite pour les propriétaires forestiers et les professionnels.

À l'origine

Le développement de La Forêt Bouge résulte d'un travail et d'une volonté du Centre national de la propriété forestière (CNPFF). Il est issu d'un projet de mobilisation du bois en Auvergne. Pour ce faire, en 2015, le CRPF Auvergne a développé une plateforme régionale appelée « Bois d'Auvergne » qui faisait le lien entre propriétaires et professionnels de la filière.

Au vu du vif intérêt que cet outil a suscité auprès des utilisateurs, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a souhaité que le CNPF adapte cette plateforme à l'ensemble du territoire métropolitain. Le projet est ainsi porté conjointement par le CNPF et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), Fransylva, l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), l'interprofession France Bois Région et Fibre Excellence en sont partenaires. Ainsi est née « La Forêt bouge » !

Les objectifs

La Forêt bouge a pour but de favoriser le contact et créer du lien entre les acteurs privés, économiques ou institutionnels du monde forestier. Il permet de faciliter les démarches, la gestion des forêts et la réalisation d'opérations sylvicoles en favorisant le regroupement du foncier et/ou de la gestion. Ainsi, le site a vocation à rassembler des outils et des documentations dans un même espace, à l'échelle nationale. Un des objectifs principaux de cet outil innovant est de faire pro-

gresser la mobilisation des bois en forêt privée en proposant des services innovants et en aidant certains propriétaires à se saisir de la gestion de leur patrimoine boisé. De plus, cet outil informatique moderne sera susceptible de toucher une nouvelle génération de propriétaires forestiers.

En résumé, il doit :

- favoriser la mise en gestion durable et la mobilisation des bois ;
 - permettre de visualiser et de créer virtuellement ses propriétés forestières ;
 - faciliter les contacts entre les propriétaires forestiers et les professionnels de la forêt et du bois.
- Le site internet lafortetbouge.fr se présente sous la forme d'une plateforme de services, dédiée aux propriétaires forestiers, aux gestionnaires, aux entrepreneurs de travaux et aux exploitants forestiers. Il propose plus précisément six services pratiques et pédagogiques (voir ci-dessous).

De nombreux liens existent entre ces services, et la palette des fonctionnalités devrait encore s'élargir. Par ailleurs, une bonne partie des contenus ont une validité ou une pertinence régionale. C'est pourquoi le site www.lafortetbouge.fr est décliné en guichets régionaux auxquels on accède via une carte interactive.

Comment ça marche ?

Les professionnels et les propriétaires forestiers peuvent créer leur compte gratuitement. Cela permet à l'utilisateur d'accéder plus rapidement aux services de façon adaptée et individualisée. Les droits d'utilisation de l'outil sont limités suivant le type de compte créé. Les données person-

nelles des propriétaires sont évidemment protégées et ne sont transmises à des professionnels qu'avec l'accord explicite de l'utilisateur.

Le service *Gérer vos forêts* permet aux propriétaires forestiers de cartographier leurs forêts, de les décrire, et d'organiser leur gestion : planification des coupes et des travaux, prise de contact avec des professionnels, vérification de la conformité réglementaire des interventions prévues. Une fois définies par l'utilisateur, ces informations sont mémorisées sur son compte et le propriétaire peut ainsi suivre la gestion de son patrimoine boisé.

Les informations portant sur les forêts s'organisent en quatre niveaux :

1. Les données générales sur la (ou les) forêt(s) détenue(s) par le propriétaire (nom, localisation, etc.).

Puis, au sein de chaque forêt :

2. Les parcelles cadastrales qui la composent,
3. Les peuplements forestiers rencontrés,
4. Les interventions, coupes ou travaux, prévues.

La description des forêts fait appel, à chaque niveau, à des outils de cartographie. Les propriétaires peuvent ainsi définir le contour de leurs forêts, de leurs peuplements, ou des interventions qu'ils projettent de réaliser. L'interface cartographique permet de zoomer automatiquement sur la commune de son choix, de choisir le fond cartographique le plus approprié (photographie aérienne, carte IGN, cadastre...), de s'appuyer sur les limites cadastrales pour définir les contours des polygones...



Enfin, chaque forêt, parcelle cadastrale, peuplement ou intervention fait l'objet d'une fiche de description à renseigner. Pour les peuplements forestiers, il est par exemple possible de préciser essences, type de peuplement et autres caractéristiques comme le volume sur pied... Pour aider à cette description, des outils en ligne sont accessibles.

Le planning des interventions permet d'avoir un aperçu des liens qui existent entre les différents services de La Forêt bouge. Pour chaque intervention, il est possible en effet :

- d'accéder à un annuaire des professionnels inscrits dans La Forêt bouge à même de réaliser les opérations et de contacter les entreprises correspondantes ;
- de vérifier automatiquement si l'intervention envisagée n'est pas soumise à des contraintes réglementaires particulières, soit du fait de sa localisation, en lien avec un zonage environnemental ou patrimonial, soit, pour une coupe, du fait de ses caractéristiques.

A terme, c'est un véritable document de gestion électronique que

La Forêt bouge offre aux propriétaires forestiers puisque la téléprocédure pour les plans simples de gestion y sera disponible.

Être accompagné

Un accompagnement des utilisateurs pour la prise en main de l'outil peut être nécessaire. Pour toute question, il est possible de contacter l'équipe en charge de la gestion de La Forêt bouge en cliquant sur le lien « contact », en bas des pages du site. Les CRPF réfléchissent actuellement à la mise en place (en partenariat avec la filière) de sessions d'information et/ou de formation dédiées aux propriétaires et gestionnaires forestiers d'une part, et aux entreprises potentiellement utilisatrices d'autre part.

Comme de nombreux outils participatifs, plus vous serez nombreux à l'utiliser plus, il vous apportera de données. Alors visitez www.lafortetbouge.fr !

Camille LOUDUN (CRPF PACA)
avec la collaboration de Sébastien DROUINEAU (CRPF Occitanie)
camille.loudun@crpf.fr

LES 6 SERVICES DE

<p>Gérer sa forêt vous permet de créer vos propriétés, vos peuplements et de définir vos coupes à réaliser</p>	<p>Démarches en ligne vous permet de prendre en compte les principales réglementations</p>
<p>Gérer ses chantiers permet aux professionnels de préparer et suivre leurs chantiers</p>	<p>Foncier forestier vous permet de déposer ou de consulter une offre de vente</p>
<p>Trouver un professionnel vous permet, selon vos besoins, de sélectionner une liste de professionnels sur le territoire</p>	<p>Connaître le prix des bois vous permet de consulter des données économiques régionales</p>

de feuille en aiguille

rencontres

A l'occasion de ses 25 ans, le Groupement d'intérêt public (Gip) Ecofor organise, sous le nom d'ECOFORUM XXV, un forum en quatre temps à l'automne 2018 :

Lundi 24 septembre 2018 - Paris
Quels climats et quelles forêts au XXI^e siècle ?

Lundi 1^{er} octobre 2018 - Paris
La forêt : une chance pour la biodiversité ?

Jeudi 8 novembre 2018 - Paris
La forêt pour construire le futur ?

Vendredi 14 décembre 2018 - Paris
Journée de débat « Accorder en forêt résilience, biodiversité et bioéconomie : quelles recherches et innovations ? »
Infos : www.gip-ecofor.org

Du 25 au 26 septembre 2018
Bordeaux (33)
Colloque de restitution des projets "Biodiversité, gestion forestière et politiques publiques"
Contact : ECOFOR
www.gip-ecofor.org

Le 26 septembre 2018
Sardaigne (Italie)
Conférence annuelle d'EFIMED : Génétique et produits naturels du pin pignon et des chênes méditerranéens

Contact : EFIMED efimed@efi.int
www.euforgen.org/about-us/events/

Les 26 et 27 septembre 2018
Bazas (33)

InterCetef : Les nouvelles technologies au service de la gestion forestière
Contact : CNPF-IDF
michel.chartier@cnpf.fr

Du 3 au 5 octobre 2018
Latour-de-Carol (66)
28^{es} rencontres du Réseau des praticiens du brûlage dirigé
Contact :
bernard.lambert66@orange.fr

Le 4 octobre 2018
Aven d'Ornac et Gorges de l'Ardèche (07)
20^{es} rencontres annuelles du réseau des Grands Sites de France
Contact :
www.grandsitedefrance.com/rencontres2018

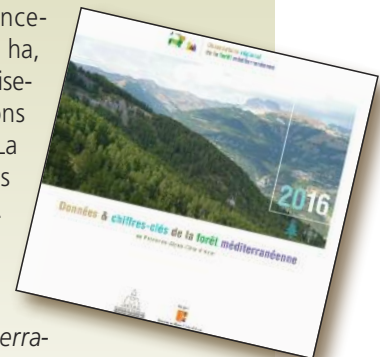
Du 8 au 11 octobre 2018
Rehovot (Israël)
6^e Conférence internationale Medpine « Ecosystèmes forestiers méditerranéens : foresterie, écologie, conservation et usages »
Infos : www.MedPine6.com

Les 11 et 12 octobre 2018
Strasbourg (67)
Colloque Pro Silva

A lire ...

Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Les espaces forestiers de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'étendent sur 1 591 000 ha, soit près de 51% du territoire. Ce taux de boisement est le deuxième plus élevé des régions françaises métropolitaines, après la Corse. La forêt y est soumise à de nombreux enjeux liés à sa gestion, sa valorisation, sa protection. Elle nécessite une connaissance approfondie des usages et des problématiques présents dans ces territoires. Cette édition des *Données & chiffres clés de la forêt méditerranéenne* (2016) propose un état des lieux annuel à l'échelle régionale, des problématiques, des dynamiques et des enjeux de la filière forêt-bois. Cette publication est le résultat de la mutualisation des données des différents partenaires forestiers au sein de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne.



Téléchargeable sur :
www.ofme.org/documents/Chiffres-cles/Chiffres-cles-2016_pl_web.pdf

« La sylviculture à couvert continu, un passé lointain, un présent certain, un futur serein »
Contact : Pro Silva
Mél : adr@annederoquefeuille.fr

Les 26 et 27 mars 2019 - Chambord
Colloque international « Habitats forestiers et forêts habitées »
Contact :
living-forests@sciencesconf.org

Le 15 octobre 2018 - Paris (75)
Colloque : 60 ans d'inventaire forestier pour éclairer l'avenir
Contact : GIP Ecofor et IGN
communication@ign.fr

Du 1^{er} au 5 avril 2019
Broumana (Liban)
6^e Semaine forestière méditerranéenne : « Le rôle des forêts méditerranéennes dans l'Accord de Paris : défis et opportunités »
Infos : <https://vi-med.forestweek.org>

Le 20 octobre 2018 - Beaucueil (13)
Assemblée générale - Forêt Méditerranéenne fête ses 40 ans !
contact@foret-mediterraneenne.org
Voir page 1.

Les 21, 22 et 23 novembre 2018
Marseille (13)
2^e Colloque national sur l'adaptation des territoires aux changements climatiques
Contacts :
Groupe régional d'experts sur le climat (GREC-PACA), Comité national français sur les changements globaux, conseil scientifique du programme Gestion et impacts du changement climatique et Future Earth
<http://www.grec-paca.fr/colloque/>

Le 26 novembre 2016 - Paris (7^e)
Journée scientifique « Recherches en droit de l'environnement : le regard des juristes sur les services écosystémiques »
Contact : odr-service@inra.fr
<http://www.sae2.inra.fr/>

Du 28 au 30 novembre 2016
Avignon (84)
Les 13^{es} Rencontres euro-méditerranéennes de Volubilis
Contact : <http://www.volubilis.org>
a.volubilis@wanadoo.fr

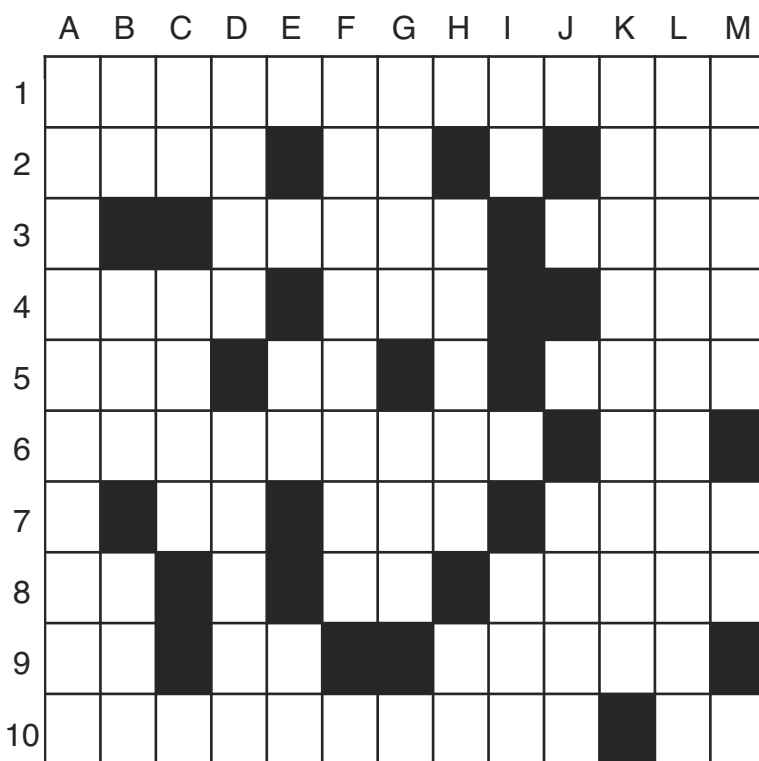
RECTIFICATIF

Dans le précédent numéro de la *feuille et l'aiguille* (n°111, juin 2018) nous avons publié un éditorial signé par David Tresmontant en tant qu'artiste et forestier à l'Office national des forêts (ONF). La Direction de l'Office national des forêts a souhaité préciser que cet éditorial est non conforme à la position de l'ONF, qu'il n'engage que son auteur et n'exprime en aucun cas le point de vue de l'ONF.

Ce numéro a été publié avec l'aide de :



les mots croisés d'Olivier inspirés d'un voyage forestier au Maroc...



HORIZONTALEMENT

1. Permettent de s'adonner au voyeurisme en toute impunité. 2. Une mélodie. Moitié d'un demi. Portugais sacré. 3. Division administrative marocaine. Provenant. 4. Fleur en plusieurs couleurs. Syndicat départemental d'énergies. Coule en Suisse. 5. Organisateur de courses cyclistes. Arrivé parmi nous. Pour un marocain, Tanger indique ce point cardinal. 6. Haute à Marrakech. Instrument oriental. 7. Sonné. Massif au nord du Maroc. Lit populaire. 8. Pour appeler. Antimoine. En Afrique ou ailleurs, il ne faut pas en attraper ! 9. Branché. Terre. Montagnes marocaines. 10. Politesses abusives. Dans.

VERTICALEMENT

A. Habitants au Maroc. B. Une valeur sûre. Direction. École de prestige. C. Personnage de Bertolt Brecht. Quel désordre ! D. On en trouve dans les forêts marocaines. Royaume du Pacifique. E. Théâtre japonais. A la sortie de Jérusalem. F. Il vaut mieux ne pas trop leur faire confiance. G. Villa de charme au Maroc. Cubitainer. H. S'oppose à toute discipline. Bouts d'amande. I. Ingurgité. Moyen de locomotion de loisir. J. Bière belge. K. Mogador. L. Une excursion en bus au Maroc peut l'être ! M. Indifférent. Coutumes.

Solution à la sortie du prochain numéro.